

Odyssée : les comptes sont bons !

Le compte-rendu d'activités 2010 le montre : Chartres métropole a fait le bon choix en imaginant et en construisant l'Odyssée. Fréquentations et recettes sont au-dessus des prévisions. Entretien avec deux vice-présidents heureux : Karine Dorange (déléguée aux grands équipements) et Franck Masselus (délégué aux finances).

Votre Agglo : Vous venez de présenter le compte-rendu d'activités 2010 de l'Odyssée. Quelles sont les nouvelles ?

Karine Dorange : « Elles sont bonnes ! Ce bilan porte sur la première année d'exploitation complète de l'équipement (qui a ouvert en septembre 2009). Sur l'année 2010, l'Odyssée a enregistré 620 000 entrées, tous secteurs confondus (bassins, patinoire, fitness, plongée). Un chiffre bien au-delà des prévisions, situées autour de 550 000. C'est important, car cela montre que notre agglomération avait bien besoin d'un tel équipement. »

VA : Comment expliquer ces bons résultats ?

Karine Dorange : « D'abord, la qualité architecturale et fonctionnelle de ce complexe unique en France. Ensuite, les choix que nous avons faits dès le départ : ouverture 7 jours sur 7, larges amplitudes horaires, accueil simultané de différents publics (grand public, scolaires, clubs), politique tarifaire attractive... On sent qu'il y a une vraie culture aquatique dans notre agglomération, il manquait juste l'équipement pour pratiquer dans de bonnes conditions. »

VA : En termes financiers, comment se traduisent ces bons résultats ?

Franck Masselus : « La Délégation de Service Public (DSP) prévoit qu'au-dessus d'un certain résultat, le délégataire en reverse une partie à Chartres métropole. Pour 2010, le chiffre d'affaires s'est élevé à 4,340 millions d'euros hors taxes. 367 748 euros seront redistribués à Chartres métropole. C'est une autre bonne nouvelle... »

VA : A quoi va servir cette somme ?

Franck Masselus : « D'abord à ne pas augmenter le prix du ticket d'entrée. La DSP prévoit une actualisation chaque année, en fonction d'indices. Mais les tarifs resteront au même niveau cette année. Cette somme peut aussi servir à financer de nouveaux projets... »



VA : Lesquels ?

Karine Dorange : « Sur la base des réflexions du groupe de travail, nous lancerons à l'automne un concours d'architectes pour la construction d'un bassin de 50 mètres extérieur et d'une zone de stationnement supplémentaire, pour mise en service en 2014. On le constate, le public de nageurs est de plus en plus important, les clubs se développent aussi et ont besoin de créneaux supplémentaires. Ce bassin serait de nature à offrir à tous de meilleures conditions pour la pratique de la natation. »

